TOUR DE FRANCE 2019

Plan de départ
BINCHE

Binche > Épernay
Lundi 8 juillet

étape 3

Veuillez obligatoirement vous référer au Rapport Technique pour les détails techniques ainsi qu'au Plan d'Accès et de Situation pour les informations détaillées sur les accès

Mise en place écran géant à 6h15 le 8 juillet
Écran géant
Zones animations officielles ASO
Contrôle accès piétons accrédités dès 6h45 le 8 juillet
Couloir accès coureurs au podium
Régie vidéo
Mise en place du podium/scène à 4h30 le 8 juillet
Ôter tous les plots, poteaux et terrasses dans l'enceinte du podium
30 m
Déposer le feu tricolore dans l'axe de chaussée
Ravitaillement 350 kg de glace (glaçons, paillettes) à livrer à 7h45 le 8 juillet
Provenances
PPO
PR
Contrôle accès piétons accrédités dès 6h45 le 8 juillet
Mise en place du service d'ordre en jalonnement : 6h30 à 7h30 le 8 juillet
Présence aux extrémités du barriérage dès 6h00
Fin de mise en place du barriérage sur les opérations de départ : 6h00 le 8 juillet
Ouverture temporaire du barriérage entre 9h55 et 10h55 le 8 juillet pour l'évacuation de la Caravane publicitaire
6 points de cisaillement temporaires du public à prendre en compte par le Comité local d'organisation par la présence de 4 personnes par point à partir de 7h00 le 8 juillet
Fourniture d'eau pour le lestage de l'arche + traçage de 3 lignes au sol avant 6h00 le 8 juillet (cf rapport technique officiel)
ZT TV Départ
Parking Officiels Direction
Ouverture du barriérage à l'issue du départ pour l'évacuation des bus Équipes vers l'itinéraire hors course
Montage du Village du Tour à partir de 20h00 le 7 juillet
Contrôle accès piétons accrédités dès 6h45 le 8 juillet
Préconisation placement modules
Branchements eau + électricité + assainissement à prévoir dès 18h00 le 7 juillet (cf rapport technique officiel)
Itinéraire défilé vers le DRL sur la N55 après 4 km
Itinéraire hors course dès les parkings en direction de la N90 vers Charleroi puis Couvin et l'A304 en France vers Reims et Épernay

Légende

- Départ
- Point de Passage Obligé (PPO)
- Point de répartition (PR)
- Tente Accueil
- Podium signatures
- Village Tour de France
- Zone Intendance Village (ZI)
- Parking Zone Intendance Village (PI)
- Zone de Vie (ZV)
- Barrières Ville
- Force de l'ordre (40 membres)
- Contrôleur A.S.O./Tour de France (30 membres)
- Parking avant
- Parking arrière
- Parking Équipes
- Parking hors course
- Parking Invités
- Parking Caravane publicitaire
- Parking technique Caravane publicitaire

Rue de Mons, Rue Notre Dame, Rue de la Gaité, Rue du Four à Chaux, Rue du Cœur Dolent, Rue du Moulin Blanc, Rue Zéphirin Fontaine, Rue de Namur, Rue de Bruxelles, Place du Centenaire, Rue de la Pépinière, Rue des Archers, Avenue Charles Deliège, Rue Carlo Mahy, Rue des Pastures, Rue de Maromme, Rue de Ressaix, Parc Charles Derbaix, Rue Wanderpepen, Rue des Boulevards, Rue des Récollets, Rue des Arquebusiers, Rue Saint-Jacques, Rue de Biseau, Rue du Phénix, Rue St-Moustier, Rue Haute, Hôtel de Ville, Grand Place, Accès piétons, Rue de la Triperie, Musée du Masque, Parc Communal, Rue Saint-Paul, Faubourg Saint-Paul, Rue Sainte-Aumône, Faubourg du Posty, Rue de l'Arayou, Rue de Versailles, Rue de Rabiano, Rue de Merbes, Av Jean Derave, Avenue de Burlet, Place Eugène Derbaix, Gare SNCB

0 50 100 m

© A.S.O.-YG 04/19